

TERME DE REFERENCE

TRAVAUX D'AMERIORATION ET DE REFECTION DE LA PEINTURE DES
LOCAUX DE L'UNHCR À NOUAKCHOTT

LOT 1 – TRAVAUX D'AMELIORATION DES LOCAUX DU BUREAU
UNHCR A NOUAKCHOTT

INTRODUCTION

Pour améliorer l'état des lieux de ses bureaux à Nouakchott, le HCR a décidé de réaliser les travaux suivants :

1. Remplacement des portes du 1^{er} étage ;
2. Rénovation et reconstruction des toilettes.

DETAILS DES TRAVAUX A REALISER

Les travaux à réaliser pour l'amélioration et l'entretien des bureaux du HCR sont définis comme suit :

1. CHANGEMENT DES PORTES DU 1^{ER} ETAGE

Cette tâche consiste à enlever toutes les portes (avec les cadres) au niveau du 1^{er} étage pour ensuite fournir et installer des nouvelles portes, selon les caractéristiques suivantes :

- Avoir le même design, la même couleur mais aussi la même esthétique.
- Être de mesure parfaite suivant les dimensions de chaque entrée.

Il est obligatoire aussi de faire une bonne finition après la pose de chaque porte.

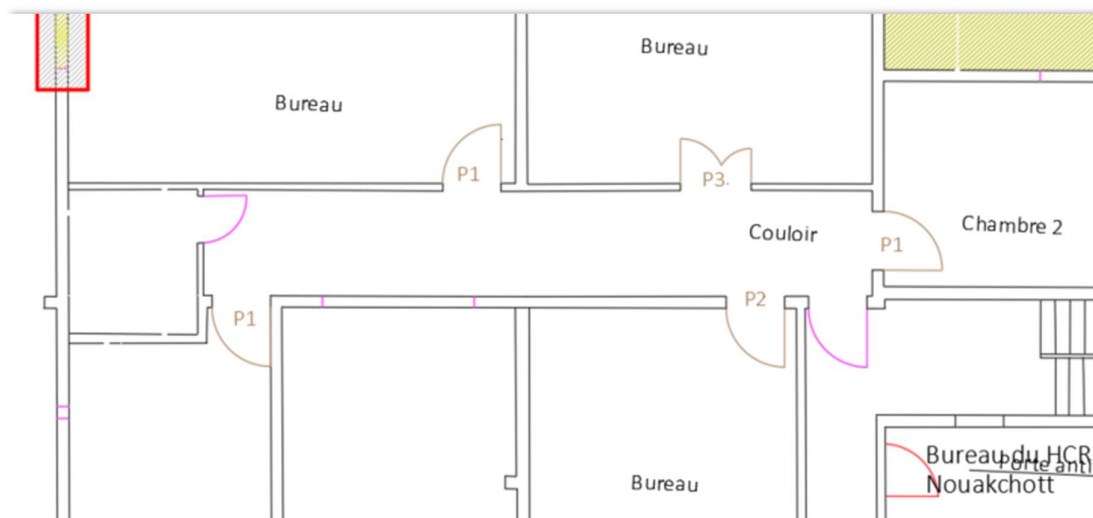
Les besoins sont :

- 3 portes P1 de 80/210
- Une porte P2 de 90/210
- Une porte P3 de 120/210

Un échantillon devra être approuvé par l'équipe assignée par le HCR avant la fourniture ou mise en œuvre des portes.

Il est fortement recommandé de présenter au moins des images et des caractéristiques des modèles proposés, au moment de la présentation des offres.

Image 1. Distribution des portes P1, P2 et P3 au 1^{er} étage du bureau du HCR à Nouakchott



2. RENOVATION ET RECONSTRUCTION DES TOILETTES DU BUREAU

Cette partie concerne la modification des deux toilettes **T1** et **T2** (cf. image 2 ci-dessous) au niveau RDC et de la toilette **T3** au niveau de l'étage (cf. image 3 ci-dessous).

Image 2. Emplacement des toilettes T1 et T2 au Rdc

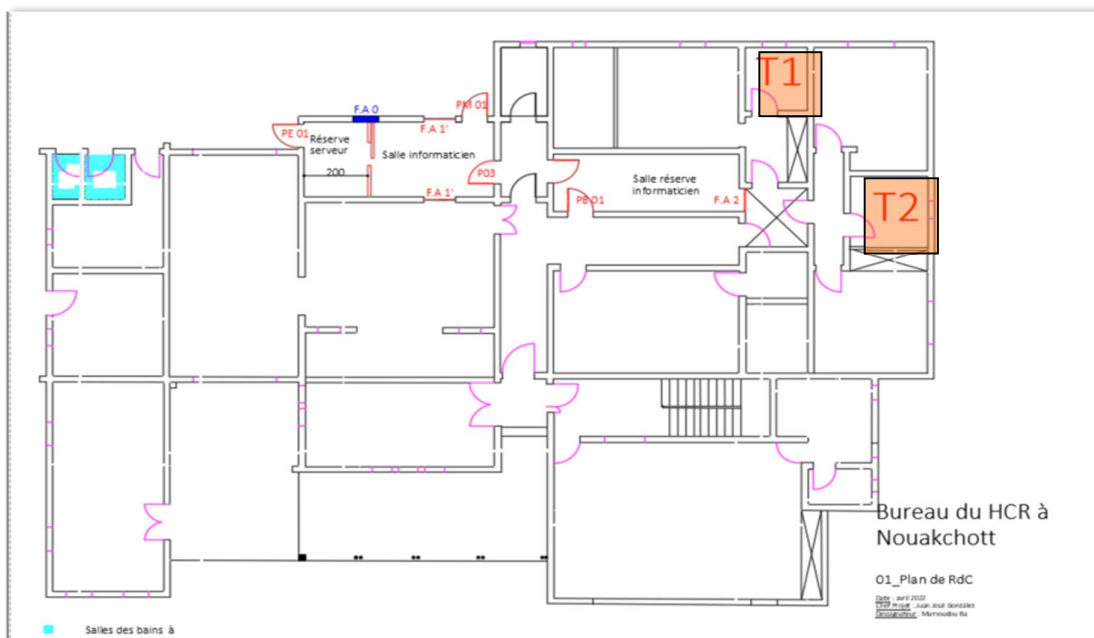
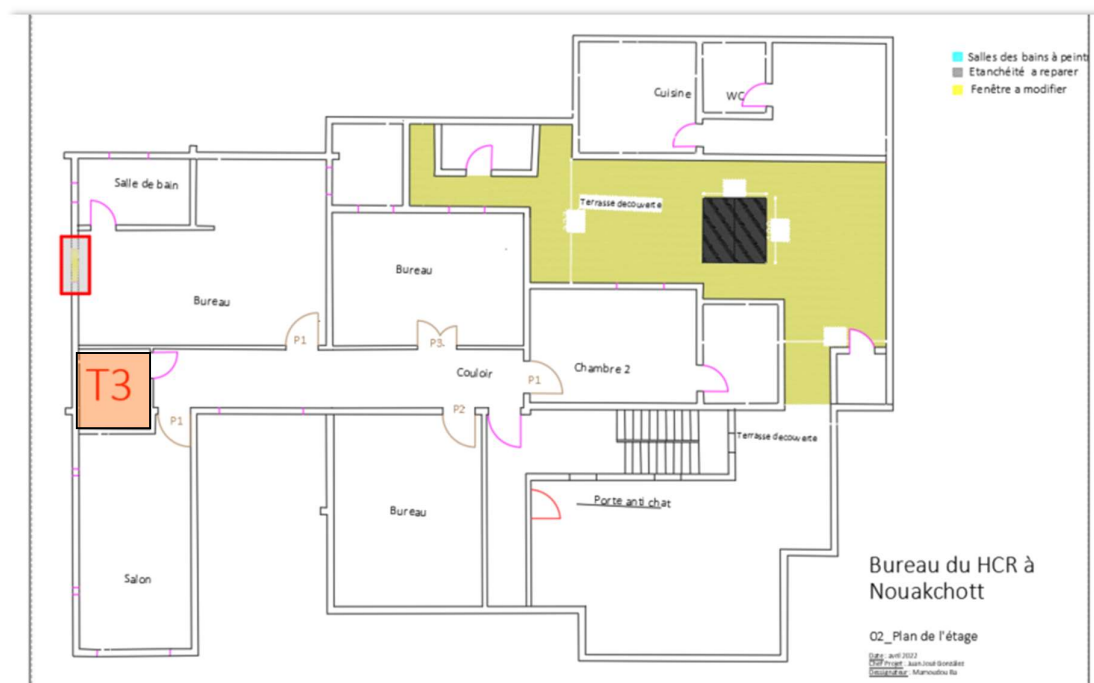


Image 3. Emplacement de la toilette T3 au 1^{er} étage



Chaque toilette sera modifiée de sorte à avoir deux petites toilettes.

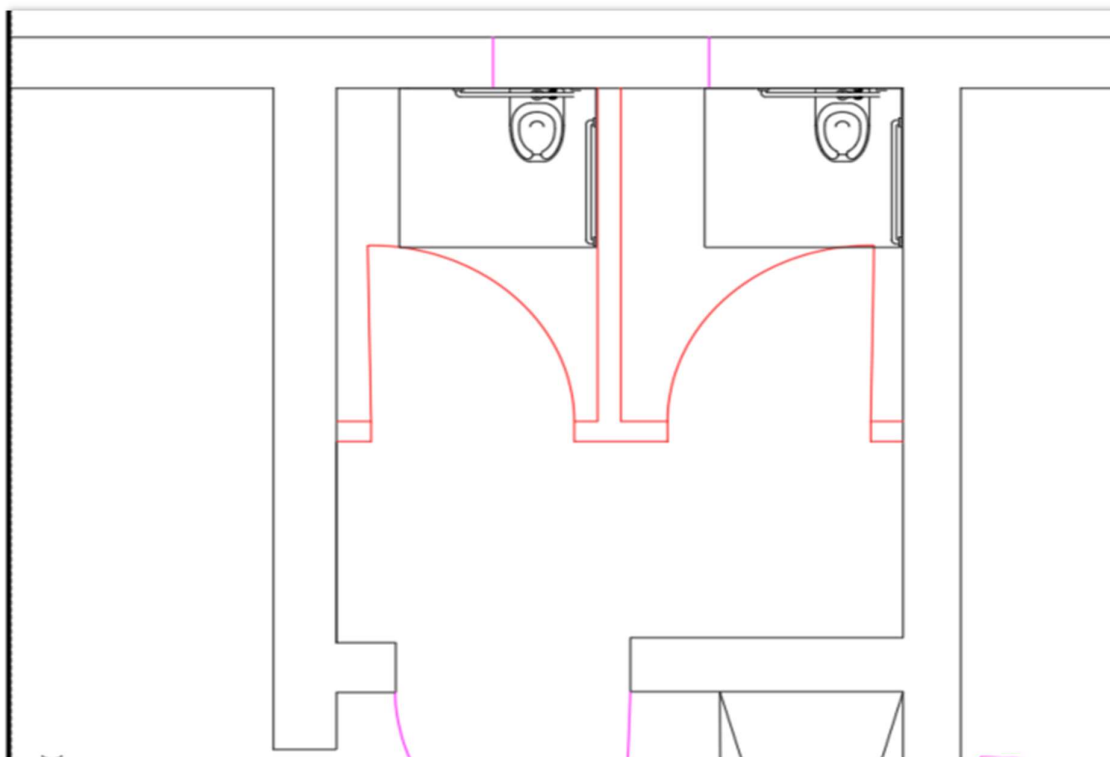
Les travaux s'effectueront comme suit :

- Enlever tous les matériaux et accessoires existants ;
- Décaper les carreaux de sol et de faïences ;
- Refaire la plomberie et prévoir des conduites d'évacuation et d'alimentation pour deux petites toilettes avec des chaises anglaises ;
- Faire les essais avec pression d'eau pour vérifier l'absence de fuites ;
- Fournir et faire la pose de nouveaux carreaux de sol et de faïence, le modèle doit être proposé par le fournisseur et approuvé par l'équipe assigné par le HCR ;
- Faire la séparation avec des panneaux dont le matériau a une très bonne durée de vie et une forte résistance aux déformations, aux fissurations, aux chocs et à l'humidité, comme par exemple le « Compact HPL » ou similaire (cf. dans l'image 4 ci-dessous), le HCR pourra accepter un autre type de matériau pour la séparation, toujours après la présentation des échantillons ;
- Faire la finition et installer l'ensemble des accessoires.

Image 4: Exemple de disposition et matériaux



Image 5: Plan de distribution proposé



NB:

- Tous les matériaux à utiliser doivent être approuvés par le représentant du HCR ;
- L'entrepreneur doit prendre connaissance de l'ensemble du dossier (pièces écrites et graphiques) avant d'entreprendre les travaux et demander à temps des éclaircissements auprès du Maître d'œuvre et poser au besoin tous les problèmes qui peuvent éventuellement se produire ;
- Le cas échéant, il ne doit en aucun cas se prévaloir d'une quelconque omission, ou erreur dans le présent dossier global quant à sa responsabilité de répondre aux éventuelles difficultés à rencontrer. Il doit garantir la bonne exécution des travaux demandés ;
- En cas de confusion ou d'erreur, il doit avertir le Maître d'œuvre pour les résoudre ;
- L'entreprise devra faire une visite d'avant-projet des lieux pour se familiariser avec celle-ci et connaître les tâches qui l'attendent et résoudre tous les doutes qu'il peut avoir ;
- L'entreprise est appelée à faire le nettoyage journalier des lieux et prendre toutes les mesures de sécurité et d'hygiène sachant que le bâtiment restera en service au cours des travaux.

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DES TRAVAUX

N°	Désignations des travaux	U	Qte		
1	Installation de chantier par amené et repli matériel	ff	1		
2	Menuiserie : Portes en bois				
2.1	Fourniture et pose porte T1 en bois de 80/210	U	3		
2.2	Fourniture et pose porte T2 en bois de 90/210	U	1		
2.3	Fourniture et pose portes en bois 2 battants 120/210	U	1		
3	Modification toilettes intérieur				
3.1	Toilette T1 niveau RDC				
	Extraction des matériaux existants et décapage des carreaux	U	1		
	Fourniture et pose de l'ensemble de la plomberie (Tuyaux d'évacuation et d'alimentation, chaises anglaise et accessoires puis lavabos	U	1		
	Carreaux sol antidérapants pour toilette	m ²	4.3		
	Faïence à hauteur 2.15 dans les toilettes	m ²	16.1		
	Plaque de séparation à hauteur de 2.1m en compact HPL avec 2 portes de 70*210	m ²	4.62		
	Peinture vinylique sur mur intérieur après travaux préparatoire	m ²	10		
	Peinture vinylique sous plafond en 2 couches après travaux préparatoire	m ²	4.2		
3.2	Toilette T2 niveau RDC				
	Extraction des matériaux existants et décapage des carreaux	U	1		
	Fourniture et pose de l'ensemble de la plomberie (Tuyaux d'évacuation et d'alimentation, chaises anglaise et accessoires puis lavabos	U	1		
	Carreaux sol antidérapants pour toilette	m ²	5.9		
	Faïence à hauteur 2.15 dans les toilettes	m ²	18.7		
	Plaque de séparation à hauteur de 2.1m en compact HPL avec 2 portes de 70*210	m ²	5.3		
	Peinture vinylique en 2 couches sur mur intérieur après travaux préparatoire	m ²	10.67		
	Peinture vinylique sous plafond en 2 couches après travaux préparatoire	m ²	5.9		

3.3	Toilette T3 niveau Étage				
	Extraction des matériaux existants et décapage des carreaux	U	1		
	Fourniture et pose de l'ensemble de la plomberie (Tuyaux d'évacuation et d'alimentation, chaises anglaise et accessoires puis lavabos	U	1		
	Carreaux sol antidérapants pour toilette	m ²	5.5		
	Faïence d'une hauteur de 2.15m dans les toilettes	m ²	18.8		
	Plaque de séparation à hauteur de 2.1m en compact HPL avec 2 portes de 70*210	m ²	5.2		
	Peinture vinylique sur mur intérieur après travaux préparatoire	m ²	10.2		
	Peinture vinylique sous plafond en 2 couches après travaux préparatoire	m ²	5.5		

**LOT 2 – TRAVAUX DE REFECTION DE LA PEINTURE DES LOCAUX
DU BUREAU UNHCR A NOUAKCHOTT**

INTRODUCTION (REFECTION DE LA PEINTURE DES LOCAUX)

Pour améliorer l'état des lieux de son bureau principal et de son bureau annexe à Nouakchott, le HCR a décidé de faire des travaux de réfection de la peinture extérieure qui seront détaillés dans ce document.

DETAIL DES TRAVAUX A REALISER

Les travaux à réaliser au niveau des bureaux du HCR à Nouakchott sont :

PEINTURE VINYLIQUE SUR LES FAÇADES EXTERIEURES

La peinture extérieure sera rénovée avec 2 couches de peinture vinylique. Elle doit être mise en œuvre sur les façades du bâtiment administratif (cf. images 1 et 2 ci-dessous : partie hachurée en bleu clair).

BUREAU PRINCIPAL DU HCR

Il s'agira de refaire la peinture sur les façades du bâtiment principal et aussi certaines parties du mur de clôture qui sont spécifiés en ligne bleu sur l'image 3 (une visite des lieux pour une connaissance parfaite des travaux est obligatoire avant de présenter l'offre).

Image 6. Plan de distribution du RDC au bureau du HCR

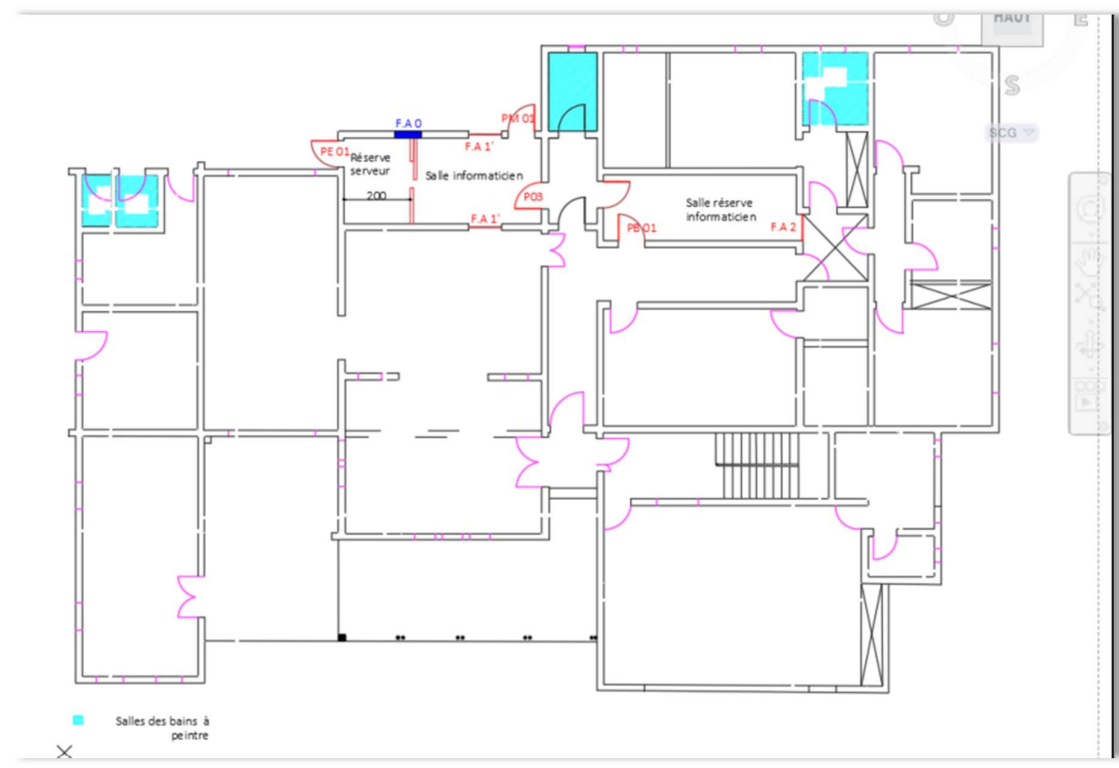
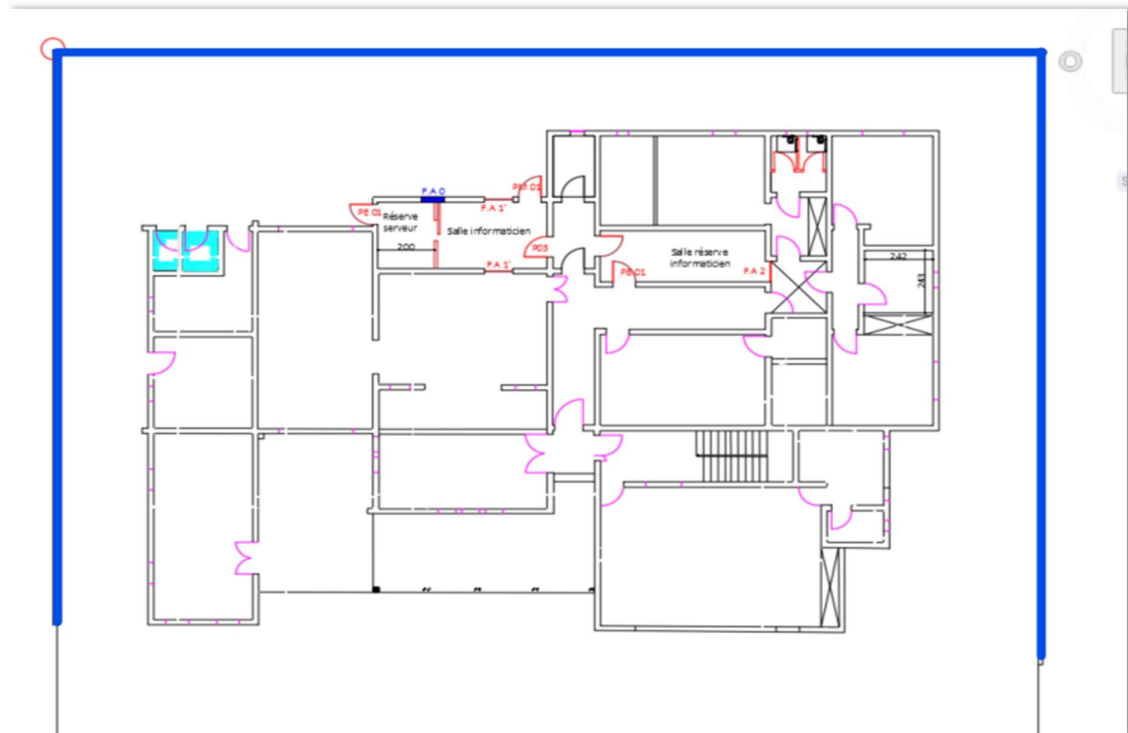


Image 2. Plan de distribution du 1^{er} étage au bureau du HCR



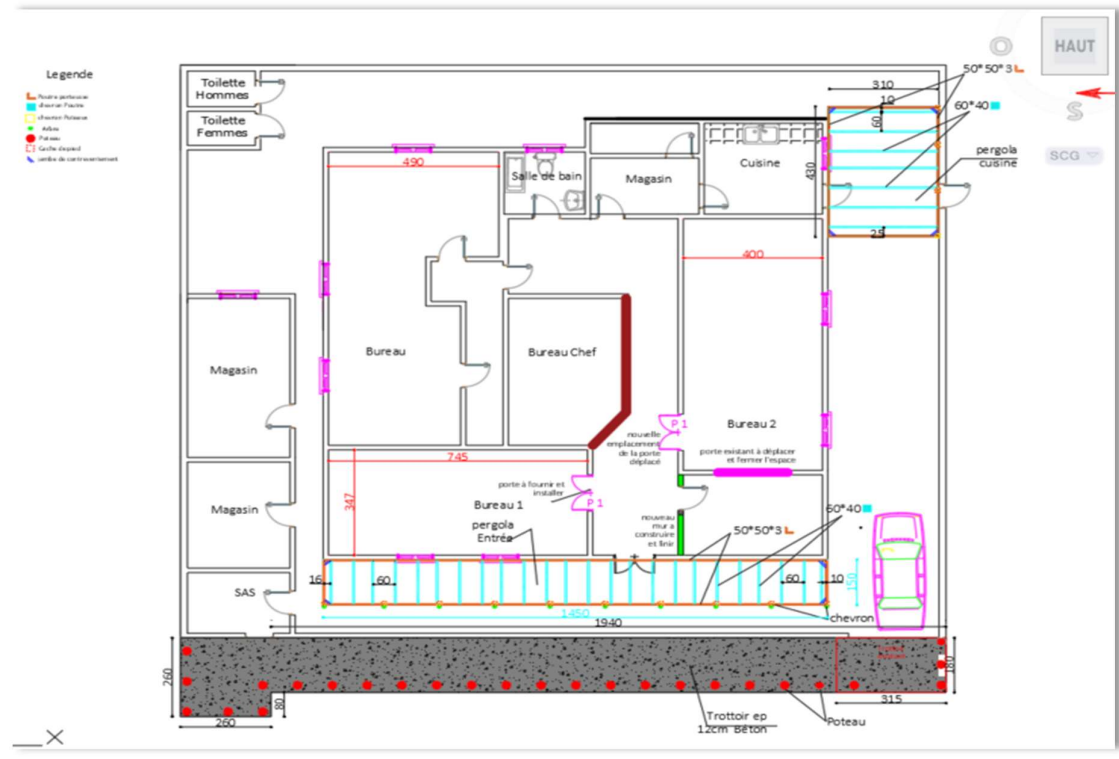
Image 3. Partie du mur à repeindre



BUREAU ANNEXE

Il va falloir refaire la peinture du coté intérieur du mur de clôture sur tout le périmètre et des façades extérieures du bâtiment principal (une visite des lieux pour une connaissance parfaite des travaux est obligatoire).

Image 7. Plan de distribution du bureau annexe



Pour l'application de la peinture, la préparation de la surface est la clé de la réussite. Votre support doit être sec, sain, sans fissure ni moisissure et non pulvérulente.

Les travaux se feront comme suit :

- Éliminer toutes traces de peintures écaillées en grattant à l'aide d'une brosse puis en ponçant ;
- La laver à haute pression ou à l'aide d'un nettoyant au phosphate trisodique ;
- Déterminer la cause des moisissures ou d'humidité et la traiter avec un produit antifongique ou de l'eau de javel ;
- Reboucher les fissures avec un mastic d'étanchéité ;
- Appliquer un fixateur adapté avant d'appliquer la peinture ;
- Laisser sécher complètement la surface avant de l'application des couches de peinture.

Pourboires obligatoires :

- Veillez à ce que votre surface soit bien sèche avant d'appliquer la peinture sinon elle risque de cloquer ;
- Peindre en extérieur nécessite une température moyenne, ni trop froide, ni trop chaude. Dans tous les cas, **évit**ez absolument de peindre en plein soleil. La peinture sèche alors trop vite et finit par se fissurer.

- L'atmosphère ne doit pas non plus être trop humide. Prenez garde à ne pas peindre trop tôt le matin, lorsque la rosée matinale est encore installée, ni trop tard le soir pour que la rosée ne tombe pas alors que votre peinture est encore fraîche.
- Il est interdit de peindre des journées avec de la poussière dans l'air ou de mauvaises conditions météorologiques ;
- Pour un résultat optimal, passez une sous-couche adaptée à votre support et deux couches de finition.
- La couleur est à choisir par le maître d'ouvrage, l'échantillon doit être validé avant d'entamer l'application de la peinture.
- Tout l'équipement devra être proposé pour l'approbation du Maître d'ouvrage.

NB:

- L'entreprise devra faire une visite d'avant-projet des lieux pour se familiariser avec celle-ci et connaître les tâches qui l'attendent ;
- L'entrepreneur doit prendre connaissance de l'ensemble du dossier (pièces écrites et graphiques) avant d'entreprendre les travaux et demander à temps des éclaircissements auprès du Maître d'œuvre et poser au besoin tous les problèmes qui peuvent éventuellement se produire ;
- En cas de confusion ou d'erreur, il doit avertir le Maître d'œuvre pour les résoudre ;
- L'entreprise est appelée à faire le nettoyage journalier des lieux et prendre toutes les mesures de sécurité et d'hygiène sachant que le bâtiment restera en service au cours des travaux.
- Un échantillon devra être présenté et validé avant tout travaux.

Devis Quantitatif et Estimatif des travaux

	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Qte	P.U	PRIX TOTAL
1	Bureau UNHCR				
1.1	Peinture vinylique sur murs extérieur en 2 couches après travaux préparatoires des façades du bâtiment principal	m ²	767		
1.2	Peinture vinylique sur murs intérieur en 2 couches après travaux préparatoires du mur de clôture	m ²	176		
2	Bureau Annexe UNHCR				
2.1	Peinture vinylique sur murs extérieur en 2 couches après travaux préparatoires des façades du bâtiment principal	m ²	203		
	Peinture vinylique sur murs intérieur en 2 couches après travaux préparatoires du mur de clôture	m ²	77		

FIN DU DOCUMENT